



EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

Le Maire de la Commune de PORTE-DE-BENAUUGE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route ;

Vu la loi 82.213 du 14 mars 1982, modifiée et complétée, relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1987 modifié, relatif à la signalisation des Routes et Autoroutes, et l'instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 - 8ème partie : signalisation temporaire) pris en vertu de son article 1er et approuvé par arrêté ministériel en date du 6 novembre 1992 ;

Considérant qu'il appartient au Maire de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules dans les limites du territoire de la Commune ;

Considérant qu'il est nécessaire de prendre toutes dispositions en vue d'assurer le bon déroulement des travaux de branchement d'eau potable sur la route des Queyrans, sur la commune de PORTE-DE-BENAUUGE, réalisés par l'entreprise SAUR SUD-OUEST ATLANTIQUE CER, Rue de Fiscada Le Pontet – 33390 EYRANS, pour une durée d'un jour entre 25/03/2024 et le 25/04/2024 ;

ARRÊTE

Article 1 : *La circulation et le stationnement seront réglementés par une signalisation spécifique sur la route des Queyrans :*

Entre le 25 mars et le 25 avril 2024

L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée des travaux.

Article 3 : Une signalisation appropriée sera installée par l'entreprise SAUR SUD-OUEST ATLANTIQUE CER, chargée des travaux. L'entreprise engage sa responsabilité pour tout accident pouvant intervenir, de jour comme de nuit, pendant toute la durée des travaux.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié et affiché dans la commune de PORTE-DE-BENAUUGE.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Targon ;
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Targon ;
- L'entreprise SAUR SUD-OUEST ATLANTIQUE CER.

Sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Fait à Porte-de-Benaugé,
Le 21 mars 2024**

**Le Maire
Eric GUÉRIN**

